

Communauté de communes Roumois Seine
A l'attention de Sylvain BONENFANT
666 Rue Adolphe Coquelin
27310 Bourg-Achard

La Défense, le 05 Janvier 2026

Monsieur le Président,

Comme vous le savez, RTE porte actuellement le projet Transition Energétique des Boucles de la Seine afin d'accompagner la décarbonation et la réindustrialisation de l'Eure et de la Seine-Maritime. Ce projet consiste notamment en :

- La création d'une ligne électrique aérienne à 2 circuits 400 000 volts entre Rougemontier (Eure) et Saint-Jean-de-Folleville (Seine-Maritime),
- La création d'un poste de transformation électrique 400 000 / 225 000 volts dit « ROSEAUX » à Saint-Jean-de-Folleville,
- La création d'une double liaison électrique souterraine à 225 000 volts entre Saint-Jean-de-Folleville et Sandouville (Seine-Maritime),
- Le démontage de la ligne électrique aérienne existante à 225 000 volts entre Rougemontier et Port-Jérôme-sur-Seine.

Dans ce cadre, RTE a déposé en juin 2025, deux demandes de déclarations d'utilité publique (DUP) emportant mise en compatibilité de documents d'urbanisme. Une enquête publique est organisée du 16 décembre 2025 au 23 janvier 2026.

A l'issue de l'enquête publique et de la remise du rapport par la commission d'enquête sous un mois, la procédure de DUP prévoit une délibération des EPCI compétents en matière d'urbanisme sur les mises en compatibilité des PLU. A ce titre, l'avis de la communauté de commune Roumois-Seine sur la mise en compatibilité des PLU de Bourneville-Sainte-Croix et de Sainte-Opportune-la-Mare sera sollicité par la préfecture, chargée de l'instruction du dossier, fin février 2026. Afin de délibérer sur ce sujet, nous sollicitons donc son inscription à l'ordre du jour d'un conseil communautaire entre la remise du rapport de la commission d'enquête et les élections municipales.

Ces modifications des PLU ont par ailleurs déjà fait l'objet d'une concertation publique préalable et d'une réunion d'examen conjoint le 05 septembre 2025 avec avis favorable.

Afin de vous permettre d'anticiper le traitement de cette sollicitation, nous vous adressons par courriel les dossiers de mise en compatibilité des PLU de Bourneville-Sainte-Croix et de Sainte-Opportune-la-Mare.

Nous vous remercions par avance pour votre compréhension et nous tenons à votre disposition pour toute information complémentaire.

Charles GIUSTI
Préfet de l'Eure

Christelle COPPENS CHALHOUB
Déléguée RTE Ile de France- Normandie

1/1